



Edito

Il y a quarante ans était signé l'Acte unique européen. Dans un contexte, plutôt défavorable, d'institutions fragilisées et d'oppositions politiques fortes, les États membres de l'époque surent pourtant trouver, sous l'impulsion de Jacques Delors, un consensus pour relancer l'Europe en s'unissant autour de l'objectif d'un marché unique. Pierre Mandon nous retrace les étapes de son élaboration et l'impact de ce traité sur la construction de l'Union Européenne dans sa forme actuelle.

Michel Lefrançois constate, avec regret, l'oubli par beaucoup de nos concitoyens et de nos politiques, que ce qui fonde la base de l'Union européenne, ce sont nos valeurs communes, consacrées dans la Charte européenne des droits fondamentaux. Il appelle à une prise de conscience et à une « mobilisation pédagogique » pour la défense de nos droits fondamentaux, afin de veiller à « garder le cap ».

La simulation de Parlement européen vécue par les élèves du Lycée de Beauregard à Montbrison démontre bien que la jeunesse aspire à comprendre les enjeux et sait s'emparer des débats pour peu qu'on lui en donne l'occasion. Cette belle expérience nous est décrite par leur enseignante Marie-Aldine Cote.

Le concours national scolaire lancé par le Mouvement européen et dont le thème portait justement sur les droits fondamentaux est également une illustration de l'intérêt manifesté sur le sujet chez les jeunes participants, et de leur capacité à mobiliser leur créativité. Le concours vient d'être relancé et portera cette fois sur le thème de la paix. N'hésitez pas à en faire la promotion autour de vous.

Dans ce numéro vous lirez également la présentation par Colette Modion des résultats du prix Lux décerné par le Parlement européen, la stratégie de lutte contre la pauvreté conçue par la Commission européenne, et bien sûr la rubrique « idées de lecture » qui vous propose ce mois-ci deux ouvrages d'un auteur néerlandais.

Marthe-Claire
PORTRAN



L'édito	1
Acte unique européen....	1-3
Le prix Lux....	3
Garder le cap....	4
90 eurodéputés à Montbrison....	5
Concours scolaire MEF....	6
Actualités MEF....	7
L'Europe près de chez vous	8
Idées lecture	8

Acte unique européen : un traité qui a transformé l'Europe

Quarante ans après sa signature, l'Acte unique européen demeure l'un des textes les plus décisifs de la construction communautaire.

Une Europe en panne à la recherche d'un nouveau souffle



L'Acte unique européen continue d'apparaître comme l'un des textes les plus déterminants de la construction communautaire. Adopté en 1986 par l'Europe des 12 et entré en vigueur le 1er juillet 1987, il a profondément remodelé le fonctionnement de la Communauté économique européenne, en ouvrant la voie au marché unique et en modernisant des institutions alors fragilisées par une décennie de

blocages. À l'heure où l'Union européenne cherche à concilier souveraineté économique, transition écologique et stabilité géopolitique, ce traité demeure un repère essentiel pour comprendre l'évolution du projet européen.

Le Mouvement Européen - France -

lance la
2ème édition du
concours national scolaire
pour l'année 2026-2027

Thème choisi cette année :

« Construire la Paix,
une mobilisation d'hier,
d'aujourd'hui,
et de demain »

En savoir plus et s'inscrire :

<https://mouvement-europeen.eu/unie-dans-la-citoyennete-le-concours-scolaire-du-mouvement-europeen-france/>

Acte unique européen (suite)

Au début des années 1980, l'Europe traverse une période de doute. Les crises économiques successives, les divergences entre États membres et l'incapacité à dépasser les vétos nationaux nourrissent un sentiment d'impuissance. Le marché commun, pourtant inscrit dans le traité de Rome, reste largement inachevé : les contrôles aux frontières persistent, les normes diffèrent d'un pays à l'autre, et les entreprises se heurtent à une mosaïque de réglementations nationales. C'est dans ce contexte que Jacques Delors, [nommé président de la Commission en 1985](#), entreprend de relancer l'intégration européenne. Il propose un plan ambitieux visant à achever le marché intérieur et à moderniser les institutions communautaires. L'Acte unique européen deviendra l'outil de cette relance.

Un traité fondateur qui modernise les institutions et crée le marché unique

Signé les 17 et 28 février 1986, le traité porte bien son nom : il rassemble dans un même texte des réformes institutionnelles, des politiques nouvelles et un calendrier précis pour réaliser le marché intérieur. Pour la première fois, le Conseil européen est reconnu juridiquement, le vote à la majorité qualifiée est étendu, et le Parlement européen voit ses pouvoirs renforcés grâce à la procédure de coopération et à l'avis conforme. La création en 1989 du Tribunal de première instance – aujourd'hui Tribunal de l'Union européenne – complète cette dynamique en désengorgeant la [Cour de justice](#) et en instaurant un véritable double degré de juridiction, signe d'une volonté d'améliorer l'efficacité et la lisibilité de l'architecture institutionnelle.

Le 17 février 1986, Roland Dumas, ministre français des Affaires étrangères, signe l'Acte unique européen à Luxembourg.



L'Acte unique introduit également de nouvelles politiques communes, notamment dans les domaines de l'environnement, de la recherche et de la coopération politique européenne. Ces avancées témoignent d'une prise de conscience : face à des enjeux transnationaux, les États membres doivent agir ensemble. Mais c'est surtout

l'objectif fixé pour le 1er janvier 1993 — l'entrée en vigueur du marché intérieur — qui marque les esprits. La mise en œuvre de plus de 280 mesures législatives aboutit à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux. Le marché unique devient alors la plus vaste zone commerciale intégrée au monde, stimulant la concurrence, harmonisant les normes et renforçant la place de l'Europe dans la mondialisation.

En modernisant les institutions et en consolidant la méthode communautaire, l'Acte unique prépare directement le traité de Maastricht, signé en 1992, qui fondera l'Union européenne et lancera l'Union économique et monétaire. Il constitue ainsi un tremplin vers une intégration plus profonde, en créant les conditions politiques et juridiques nécessaires à l'émergence d'une Europe plus cohérente et ambitieuse.

Un héritage décisif pour une Union européenne en quête de souveraineté

Quatre décennies plus tard, l'héritage du traité demeure tangible. Le marché unique reste le cœur économique de l'Union, désormais étendu au numérique, à l'énergie ou encore aux services financiers. Les débats contemporains sur la souveraineté industrielle, la transition écologique ou la régulation des géants du numérique s'inscrivent dans la continuité de cette dynamique. Mais l'Acte unique interroge aussi la gouvernance européenne: l'élargissement à vingt-sept, les crises successives et les tensions géopolitiques remettent en question l'efficacité de la prise de décision à majorité qualifiée et la capacité de l'Union à agir rapidement.

[L'UE au défi de renforcer son marché intérieur après l'avoir longtemps négligé.](#)

Plus qu'un traité technique, l'Acte unique européen a redonné une ambition politique à la construction européenne. Il a démontré que l'intégration pouvait être un levier de souveraineté collective et un moteur de transformation économique. À l'heure où l'Europe cherche à se réinventer face à des défis inédits, ce texte rappelle que les avancées les plus décisives naissent souvent de périodes de doute — et qu'elles reposent sur la capacité des États membres à dépasser leurs divergences pour construire un avenir commun.

Jacques Delors, l'architecte du nouveau européen

Figure centrale de la construction européenne, Jacques Delors demeure indissociable de l'Acte unique européen. Lorsque l'ancien ministre français de l'Économie prend la tête de la Commission en 1985, l'Europe traverse une période de stagnation. Il impose immédiatement une méthode, une vision et un rythme qui tranchent avec les années précédentes. Convaincu que l'intégration économique est la condition d'une Europe politique, il fait

Acte unique européen (suite et fin)

de l'achèvement du marché intérieur son objectif prioritaire.

Delors joue un rôle déterminant dans la conception et la négociation de l'Acte unique. Sa capacité à fédérer les



États membres, à convaincre les dirigeants nationaux et à mobiliser l'administration communautaire permet de surmonter les réticences et de bâtir un compromis ambitieux. Sous son impulsion, la Commission retrouve une autorité politique et une capacité d'initiative qui avaient largement disparu.

L'héritage de Jacques Delors dépasse toutefois l'Acte unique. Son second mandat, marqué par la préparation du traité de Maastricht, confirme son rôle de bâtisseur d'une Europe plus intégrée et plus visible sur la scène internationale. Son nom reste associé à une période de profondes transformations, où l'Union européenne a su se doter des instruments qui structurent encore aujourd'hui son action.

[Institut Jacques Delors](#)

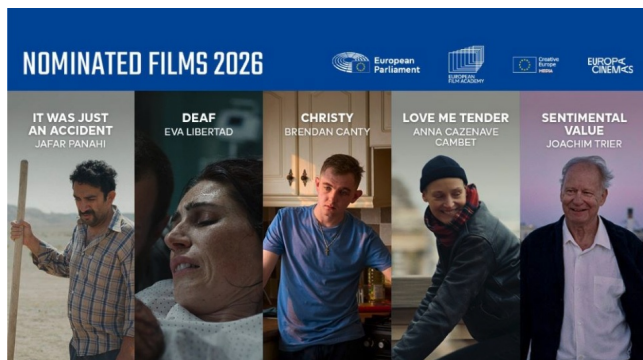
Pierre MANDON



Le Prix Lux, ou la diversité culturelle de l'Union européenne

Le Prix Lux, créé en 2007, est décerné par le Parlement européen et l'Académie européenne du cinéma, en partenariat avec la Commission européenne, le réseau des salles Europa cinémas et le volet Média du programme Europe créative. Il vise à « encourager la créativité européenne » et à « récompenser des films qui participent au débat public européen ». Public et députés européens votent en ligne, pour moitié chacun.

à son handicap. Son histoire permet d'aborder les thèmes de la différence, de l'inclusion, de la communication, de la maternité, de la résilience.



En 2026, pour la première fois, les cinq films en lice, et non plus seulement le vainqueur, ont été sous-titrés à destination des personnes sourdes et malentendantes, dans les vingt-quatre langues officielles de l'Union européenne.

Jusqu'à la fin du concours, soit le 12 avril, ils ont été projetés gratuitement dans des cinémas partenaires des vingt-sept États membres. Dans le département de la Loire, il s'est agi de ceux de Roanne et Saint-Chamond..

Pour Le prix 2026, le lauréat a été proclamé le 14 avril : il récompense « Sorda », de la réalisatrice espagnole Eva Libertad. Ce film raconte le quotidien, les questionnements et le combat d'Angela, jeune femme sourde qui a un enfant avec son compagnon entendant, dans un monde inadapté

« La vice-présidente du Parlement européen, Sandrine Verheyen, a expliqué que le film « nous ouvre les yeux sur une expérience qui dépasse notre propre réalité ». Et la réalisatrice elle-même espère que ce prix aidera à changer le regard sur la diversité et à encourager des politiques d'inclusion ». (Toute l'Europe).

La sélection pour l'édition 2027 sera connue en octobre prochain.

Colette MODION



Garder le cap européen !

« Les peuples d'Europe, en établissant entre eux une union sans cesse plus étroite, ont décidé de partager un avenir pacifique fondé sur des valeurs communes.

Consciente de son patrimoine spirituel et moral, l'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité; elle repose sur le principe de la démocratie et le principe de l'État de droit. Elle place la personne au cœur de son action en instituant la citoyenneté de l'Union et en créant un espace de liberté, de sécurité et de justice.

L'Union contribue à la préservation et au développement de ces valeurs communes dans le respect de la diversité des cultures et des traditions des peuples d'Europe, ainsi que de l'identité nationale des États membres et de l'organisation de leurs pouvoirs publics aux niveaux national, régional et local; elle cherche à promouvoir un développement équilibré et durable et assure la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux, ainsi que la liberté d'établissement. »



Ce paragraphe d'introduction est extrait des 418 pages d'une publication officielle centrale de l'Union européenne intitulée :

[Traité consolidé - Charte des droits fondamentaux](#) (édition 2019)

Pour des citoyens européens convaincus, il suffit, dans les pires moments de crainte ou de doute provoqués par les nombreux

vents contraires qui menacent le chantier européen, de relire de tels extraits pour se ressourcer et retrouver le cap. Et cela ne signifie pas pour autant que ces mêmes citoyens doivent être unanimement d'accord sur l'ensemble de la politique menée à un instant T. Les points de confrontation doivent pouvoir être aussi constructifs et non devenir une raison de destruction. Garder le cap est ce qui importe !

Énorme défi !

2027 est une échéance électorale française d'autant plus critique, y-compris pour l'Europe, que le sujet européen risque, pendant la campagne (sans parler de l'après...), de ne servir la plupart du temps que d'exutoire aux problèmes de notre pays. Au mieux, il sera jugé comme trop lointain de la vie des Français. Dans la réalité, ayant à composer avec un quotidien éventuellement contraignant et difficile, il est compréhensible que tout un chacun puisse se retrouver dans l'impossibilité de « relever la tête du guidon ». Cela laisse libre cours, pour les « guider », à nombre de systèmes d'influence plus ou moins structurés, dont les plus néfastes s'avèrent souvent être les plus efficaces.

C'est ainsi qu'une majorité, spectatrice passive du fait européen, se retrouve exposée aux mécanismes bien connus, comme ceux de la peur et du bouc émissaire, qui servent au travail de sape mené par exemple par des mouvements souverainistes. Cela va de paire avec le

constat d'une théorisation adverse qui se renforce, supportée par des discours et des publications qui retiennent l'attention et peuvent trouver assez facilement écho.

Ainsi, dans des écrits (1) a priori sérieux, on peut se demander par exemple si des expressions aussi insidieuses que « nécessité de préserver l'homogénéité culturelle », « optimisme excessif quant à la compatibilité universelle des valeurs », « déclin du courage et de la virilité au sein des élites politiques et intellectuelles », « montée d'un universalisme naïf », et bien d'autres, n'ont pas une portée encore plus grande que les coups d'éclat médiatiques. Elles symbolisent en tout cas l'ampleur de la tâche pour contrer intelligemment et efficacement ces courants de pensée.

Car si l'Europe est souvent défendue par la démonstration de ce qu'elle apporte à ses citoyens au quotidien, la **promotion et la défense des fondamentaux** auprès de la majorité spectatrice semble bien plus difficile. C'est pourtant le **plus important sur le long terme**. Symbole intéressant de la difficulté, on peut relever que le thème de « **l'universel** » suscite souvent plus de suspicion que d'enthousiasme, et cela quel que soit le média qui l'aborde. Rappelons-nous ce qu'il y a au cœur de l'idéal européen : « **L'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité** ».



Source Europe Direct

Quels que soient les ressources et les efforts pédagogiques méritoires déjà existants, c'est une ritualisation affirmée et rigoureuse de ces actions, dès le plus jeune âge, qui semble manquer.

C'est aussi une attitude et un état d'esprit délibérément positifs vis-à-vis du projet européen, qui manquent et qui devraient prendre le pas sur les discours actuels dans les médias, y-compris les plus officiels. Au moment où se concrétise le risque de voir disparaître le drapeau européen du fronton de nos mairies, n'est-ce pas quelque chose qu'on pourrait appeler « **mobilisation éducative** » qui s'impose pour garder le cap ?

Michel LEFRANCOIS



(1) Alan Kleden - universalisme vs souveraineté - les dangers d'un altruisme sans limites

90 eurodéputés au lycée de Beauregard.....

Martin Villebeau, ce nom ne vous dit absolument rien et pourtant, tout a commencé le vendredi 23 mai 2025 lors du procès fictif de ce présumé innocent.



Des élèves de première générale, spécialisés en Sciences économiques et sociales au lycée de Beauregard à Montbrison, simulent un procès d'assises. L'événement se veut couvert par Colette Modion. Emballée par le projet, elle me présente un autre entraînement pédagogique intense : la simulation du vote d'une loi au Parlement européen. C'est un exercice auquel elle a déjà assisté au lycée Saint-Pierre à Montrond-les-Bains sous l'orchestration de Monsieur Arnaud Montagne, professeur d'histoire-géographie dans cet établissement et des membres de l'association du PEJ (Parlement Européen des Jeunes). Elle me confie son contact et me voilà, en août 2025, en visioconférence avec Constance Mattei, présidente du comité Centre-Est du PEJ pour imaginer à l'échelle du lycée de Beauregard une journée pédagogique et citoyenne de simulation de vote d'une loi au Parlement européen.

Durant l'année scolaire, l'organisation de la simulation s'enchaîne efficacement et rapidement. Pendant que les jeunes bénévoles du PEJ conçoivent les *team building*, les *comity work*, *retro planning*....., afin de calquer cette session sur la réalité strasbourgeoise, les lycéens de Beauregard choisissent leur thématique. C'est décidé, durant cette session parlementaire extraordinaire, il sera question de *fast fashion* et d'*ultra fast fashion*. Leurs idées fusent déjà en matière d'économie, de droit, de protection de l'environnement.....

Le jour J approchant à grands pas, et le vendredi 3 avril 2026, l'amphithéâtre du lycée de Beauregard va vibrer au rythme de la démocratie. Les 9 jeunes bénévoles ultra motivés du PEJ arrivés la veille, de la France entière, accueillent dès 8 h du matin des élèves intimidés et apeurés.

Il n'y a pas une minute à perdre, rapidement, ils se retrouvent répartis dans l'une des six commissions et réfléchissent aux résolutions qu'ils auront à soumettre dans l'après-midi. Ils doivent être convaincants, percutants afin

que leur résolution soit adoptée. Fini la timidité et place à l'éloquence.

Dès 14h, une véritable joute politique résonne au sein de l'amphithéâtre, c'est du jamais vu au lycée de Beauregard. Mais attention, la présidente de la session du jour, Adèle Simonet veille à ce que les règles parlementaires soient respectées à la lettre. On l'entend ainsi déclarer : « Le droit de réponse vous est accordé. »

Les lycéens sont pris au jeu et au pupitre, les rapporteurs des commissions font preuve de belles envolées lyriques et les figures de style pleuvent. « Mesdames, Messieurs, il est temps de rappeler que la mode doit rester une forme d'expression et non de pression ». clame Elio, eurodéputé de la commission Affaires étrangères.

Comme au sein du parlement européen, c'est le vote final des résolutions qui cristallise les réactions et déchaîne les passions.



Cette session parlementaire restera gravée dans les mémoires de ces spécialistes en sciences économiques et sociales, elle aura été une immersion au cœur de l'exercice démocratique, une découverte des institutions européennes et de leur importance, un entraînement hors du commun à la formation de leur esprit critique et de la compréhension même de l'éloquence. Chacun d'entre eux est sorti grandi de cette journée inoubliable et en apparence tellement loin des sentiers scolaires. Pour autant, grâce à elle, ils seront armés pour leur épreuve orale de français dans quelques semaines, pour la passation du Grand Oral à la sortie du lycée et pour tant d'autres défis encore. C'est Zacharie, élève en classe de première 4 qui résume le mieux cette expérience unique : « Super journée : une première dont je me souviendrai. Tout simplement merci ».

Marie-Aldine COTE

Professeur de Sciences économiques et sociales
Lycée de Beauregard à Montbrison

Concours scolaire « Unie dans la diversité » Une journée au coeur des institutions européennes pour les lauréats

Le Mouvement européen France a lancé en 2025 un concours ouvert aux classes de collèges et lycées.

Le premier prix portait sur une visite du Parlement européen à Strasbourg. Celle-ci s'est déroulée le 21 mai dernier.

Les lauréats avaient été accueillis la veille par les Jeunes Européens de Strasbourg qui les ont accompagnés dans une sympathique découverte de la cité Alsacienne.

La journée du 21 mai a été consacrée à la visite de l'hémicycle, la rencontre avec des députés, l'assistance à une séance plénière du Parlement européen. Cette immersion a permis à chacune et à chacun de mieux comprendre les enjeux de la citoyenneté européenne et le rôle des institutions dans la vie quotidienne des citoyens.



Les élèves et leurs professeurs ont bien sûr présenté leur projet :

Les élèves du collège Vincent Placol (Schoelcher- Martinique), avaient conçu une fresque



et un slam sur un poème rédigé par leur soin et dont voici le texte :

« 27 cœurs à l'unisson »

A laver les pierres des vieux champs de bataille
On a pansé les plaies, on a changé de taille
Au début c'était l'acier, au début c'était le charbon
Juste une poignée d'hommes pour une autre direction
Aujourd'hui on est des millions à partager le même toit
A chercher la même route, à porter la même voix.

C'est une étoile qui brille sur un drapeau d'azur
C'est un pont qu'on dessine au-dessus de chaque mur
De la Baltique aux côtes de la Méditerranée
On est les fils et les filles d'une même liberté
Unis dans nos racines, libres dans nos cités
L'Europe est un voyage qui ne fait que commencer.

On change de monnaie sans changer de visage
On traverse les frontières comme on tourne une page
De Rome jusqu'à Tallin, de Fort-de-France à Paris
On s'écrit une histoire qui ne s'arrêtera pas
C'est l'étudiant qui part avec ses rêves en valise
C'est le monde qui nous regarde, c'est l'espoir qu'on attise.

C'est vrai c'est pas facile, y'a des jours de tempête
Des doutes dans les dossiers, des questions dans la tête
Mais quand on regarde en arrière, on voit d'où l'on vient
C'est ensemble, seulement, qu'on dessine le chemin.

C'est une étoile qui brille sur un drapeau d'azur
C'est un pont qu'on dessine au-dessus de chaque mur
De la Baltique aux côtes de la Méditerranée
On est les fils et les filles d'une même liberté
Unis dans nos racines, libres dans nos cités
L'Europe est un voyage qui ne fait que commencer.

Vingt-sept cœurs qui battent...
Une seule et même symphonie
Main dans la main
Pour la vie.

Les élèves du lycée Saint Paul (Vannes) ont, quant à eux, joué avec grand talent une chorégraphie-slam d'environ 12 minutes sur un beau texte dont voici des extraits :

On aime donner autant que recevoir,
C'est donc pour ça qu'on a des devoirs
Respecter les autres, on doit concevoir
Voter une chance, une responsabilité, un devoir

Unis dans la différence qui sont des chances
Pas d'indifférence, de la solidarité dans la danse
L'union c'est plus qu'un drapeau,
C'est une ronde, ritournelle, valse et tango

Ce n'est pas une forteresse ni une illusion,
mais une promesse fragile, exigeante, en évolution,
à défendre chaque jour, sans résignation,
car l'Europe n'est pas finie : elle vit dans notre action.

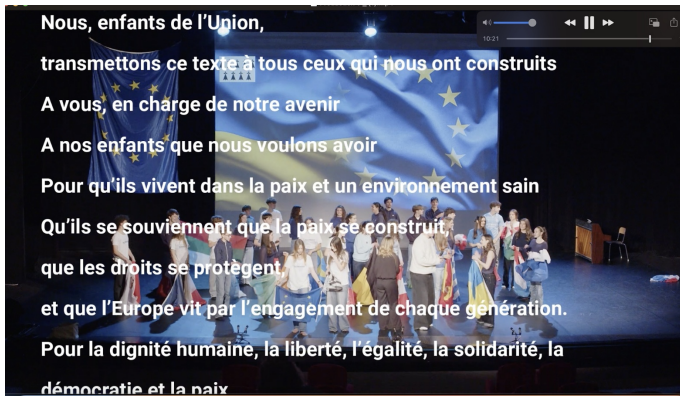
La Charte n'est pas un vieux parchemin
C'est une promesse qu'on doit tenir dans la main
Une promesse d'humanité et d'unité
Une promesse qu'aucune violence ne pourra briser

Deux textes comme boucliers contre l'oppression,
la Charte européenne, la Convention,
mots gravés pour la dignité, la liberté, la protection,
quand le droit devient rempart face à l'arbitraire et l'exclusion.

Droits de l'Homme en fondation,
égalité, justice, non-discrimination,
ces lignes ne sont pas des options,
mais des promesses écrites pour chaque génération.

Concours scolaire « Unie dans la diversité » (suite et fin)

et la conclusion :



La journée s'est conclue par la cérémonie officielle de remise du passeport du citoyen européen, créé pour l'occasion par le Mouvement européen, en présence de Pap Ndiaye, ambassadeur de la France auprès du Conseil de l'Europe et de notre président Hervé Moritz.

Une belle aventure pleine de découvertes et d'émotions en particulier pour les élèves Martiniquais qui, pour la plupart, découvraient l'Hexagone pour la première fois !

Le Mouvement relance le concours pour l'année scolaire 2026-2027. Les inscriptions sont ouvertes.

(voir en 1ère page).

Marthe-Claire
PORTRAN



Point du MEF sur l'Europe sociale

Source : « L'Hebdo des membres » du Mouvement Européen France

Lutte contre la pauvreté en Europe

La Commission européenne a franchi une étape importante avec la présentation de la première stratégie européenne globale de lutte contre la pauvreté, visant son éradication à l'horizon 2050. Cette initiative s'inscrit dans un contexte où près de 93 millions de personnes dans l'Union européenne – soit environ 20 % de la population – sont exposées à la pauvreté ou à l'exclusion sociale, dont 19 millions d'enfants, tandis que le sans-abrisme concerne près d'un million de personnes et a fortement augmenté au cours de la dernière décennie. La stratégie repose sur une approche couvrant l'ensemble du cycle de vie – enfance, âge actif et vieillesse – et vise à mieux coordonner des initiatives existantes plutôt qu'à introduire de nombreuses mesures entièrement nouvelles. Elle prévoit notamment des actions en faveur de l'emploi de qualité, avec une initiative attendue d'ici fin 2026, ainsi qu'un futur « European Care Deal » en 2027 pour répondre aux enjeux liés au vieillissement et à l'accès aux services de soins. L'accès aux services sociaux et la simplification administrative sont également au cœur des priorités, tout comme la mobilisation du secteur privé via une plateforme européenne rassemblant entreprises et acteurs philanthropiques.

Une attention particulière est portée à la question du logement, dans le prolongement du plan européen pour le logement abordable présenté fin 2025. **La Commission propose notamment une recommandation du Conseil visant à renforcer la lutte contre le sans-abrisme, en encourageant les États membres à développer des cadres nationaux centrés sur les personnes, combinant prévention, identification des situations de précarité et solutions d'urgence et de long terme.** Cette orientation marque un passage d'une logique d'intervention d'urgence à une approche plus structurelle et préventive. Parallèlement, la Commission entend renforcer la « garantie européenne pour l'enfance », en place depuis 2021, afin de mieux répondre aux défis persistants. Malgré

des progrès en matière d'accès aux services essentiels – logement, alimentation, éducation, santé – les résultats restent insuffisants face à l'ampleur de la pauvreté infantile. Les États membres sont invités à réviser leurs plans nationaux pour intégrer de nouveaux enjeux tels que la santé mentale ou la protection face aux risques numériques, tandis qu'un projet pilote de carte numérique devrait faciliter l'accès des enfants aux services et améliorer la coordination des acteurs. La stratégie insiste également sur l'importance du soutien aux familles, considérant que l'accès à l'emploi des parents constitue un levier essentiel de sortie de la pauvreté. Des initiatives sont envisagées pour favoriser le retour à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail, ainsi que pour lutter contre la pauvreté au travail, notamment par une meilleure cohérence entre fiscalité, prestations sociales et incitations à travailler davantage.

À plus long terme, la Commission envisage même une directive établissant des normes minimales pour les services de soutien aux populations vulnérables, comme la garde d'enfants ou l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Enfin, la réussite de cette stratégie dépendra fortement de la mobilisation des États membres, invités à désigner des coordinateurs nationaux et à renforcer leurs dispositifs internes, mais aussi des moyens budgétaires disponibles, qui apparaissent à ce stade comme une limite importante de l'ambition européenne, notamment en l'absence d'allocation dédiée au Fonds social européen dans les propositions actuelles pour le budget post-2027, comme l'a regretté le Parlement européen dans sa prise de position récente. En somme, cette stratégie européenne marque une volonté politique nouvelle de traiter la pauvreté de manière systémique et coordonnée, en articulant politiques sociales, emploi, logement et enfance. Elle pose toutefois la question centrale de sa mise en œuvre effective et des ressources qui lui seront consacrées pour transformer des orientations ambitieuses en résultats concrets.

L'Europe près de chez vous

Journée européenne du 9 mai : les échos croisés des échanges citoyens et des initiatives soutenues dans notre quotidien

La matinée d'ateliers participatifs du 9 mai a réuni 49 participants de 8 à 91 ans autour de l'exposition de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, présentée au cœur du Jardin européen de la Maison de l'Europe de la Loire.

L'atelier « les enjeux du G7 d'Evian » a nourri la réflexion collective sur la recherche de nouveaux équilibres mondiaux, en rappelant que l'UE est associée aux travaux par la présence du Président du Conseil européen et de la Présidente de la Commission européenne.



L'atelier sur la dimension européenne de Nuevo Baztan, ville espagnole jumelée avec Veauche, a permis, à partir d'échanges directs par visio avec des représentants de Nuevo Baztan, d'éclairer le projet local innovant de tourisme, de développement durable et de résilience.

Grâce à l'intervention de la LICRA-Foréz, les acteurs associatifs et les enseignants ont mis en avant le lien humain qui caractérise les Prix V. Maurice et A. et J.Muron parmi les actions d'information et de sensibilisation auprès des plus jeunes.



L'Atelier en bord de Loire a été l'occasion d'appréhender sur site, au-delà de l'aspect financier, comment l'UE aide à porter un projet de revitalisation d'un fleuve.

Un format nouveau de matinée riche en échanges et en perspectives territoriales, avec la participation active et appréciée d'une délégation du MEF-Rhône.

Le saviez-vous ?

Location de voiture en Europe : Carte de débit ou carte de crédit ?

Si vous réservez une voiture en ligne avec une carte de débit, sachez que le loueur peut exiger, lorsque vous vous présenterez au comptoir, une carte de crédit au nom du conducteur principal, parce qu'elle permet de bloquer facilement la caution, sans débiter immédiatement le compte. Plus d'informations et conseils pour la location de voiture en Europe, [cliquer ICI](#)

Idées lecture :

Geert Mak, historien, journaliste et écrivain néerlandais, après des études de droit constitutionnel et de sociologie à l'Université d'Amsterdam, a travaillé pour plusieurs journaux, et exercé des responsabilités politiques. Européen convaincu, il signe, à dix ans d'intervalle, deux essais sur l'histoire récente de l'Europe.



Voyage d'un Européen à travers le XXème siècle. Editions Gallimard, 2012.

A la suite d'un périple, de janvier à décembre 1999, dans douze lieux emblématiques de l'histoire de l'Europe, et de rencontres avec des témoins du XXème siècle - politiciens, auteurs, résistants, descendants de réfugiés...- Geert Mak resitue les principaux événements des années 1990 à 2000. Il met en avant ce qui, alors, divise et unit l'Europe, comment les crises traversées, malgré sa mise en danger, permettent aussi l'approfondissement de l'idée d'Europe, et influent sur la dimension humaine individuelle des grandes destinées des peuples.

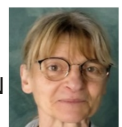
Cet ouvrage a remporté un vif succès, fait l'objet de traductions dans plusieurs langues européennes et d'une adaptation dans une série documentaire télévisée.



Les rêves d'un Européen au XXIème siècle. Editions Gallimard, 2022.

Au cours de ce nouveau voyage, Geert Mak analyse comment les crises traversées, de la tragédie du 11 septembre au Covid, du Brexit à l'invasion de l'Ukraine... ont été vécues par les citoyens qui en ont subi les conséquences. Il est allé à la rencontre d'acteurs et de témoins de ces grands mouvements de l'histoire contemporaine et nous livre un essai résolument optimiste sur l'idée d'Europe, sur sa construction malgré et au travers des difficultés rencontrées.

Colette
MODION



EuropaLoire



Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949.

Transpartisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste.

Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

Pour nous contacter : loire@mouvement-europeen.eu

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran

**Comité éditorial : Colette Modion, Pierre Mandon,
Daniel Imbert-Magand, Michel Lefrançois.**

Pour adhérer au Mouvement Européen, ou faire un don : <https://mouvement-europeen.eu/>



**Mouvement
Européen
Loire**